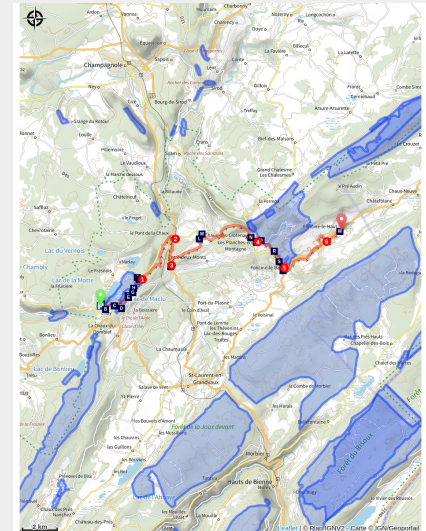


Échappée Jurassienne VTT - Étape 10 : Ilay - Foncine-le-Haut

Haut-Jura Grandvaux



Foncine-le-Haut (Jura Tourisme)



Entre lacs scintillants, gorges impressionnantes et cascades majestueuses, ce parcours célèbre l'eau sous toutes ses formes. Aux Planches-en-Montagne, les gorges de la Langouette offrent un spectacle saisissant. L'ancienne voie du tram conduit ensuite aux gorges de Malvaux où un tunnel mystique précède la cascade intermittente du Bief de la Ruine, l'une des plus photogéniques du Jura.

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 4 h

Longueur : 25.9 km

Dénivelé positif : 714 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

Thèmes : Faune et flore, Lacs, rivières et cascades, Naturel

Itinéraire

Départ : Ilay

Arrivée : Foncine-le-Haut

Balisage : ► Grande itinérance à VTT

Communes : 1. La Chaux-du-Dombief

2. Le Frasnois

3. Châtelneuf

4. Chaux-des-Crotenay

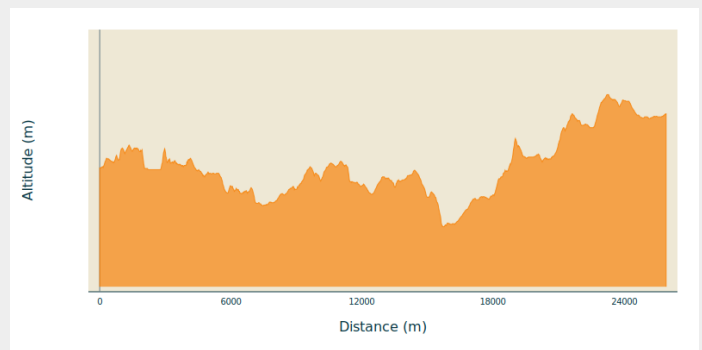
5. Entre-deux-Monts

6. Les Planches-en-Montagne

7. Foncine-le-Bas

8. Foncine-le-Haut

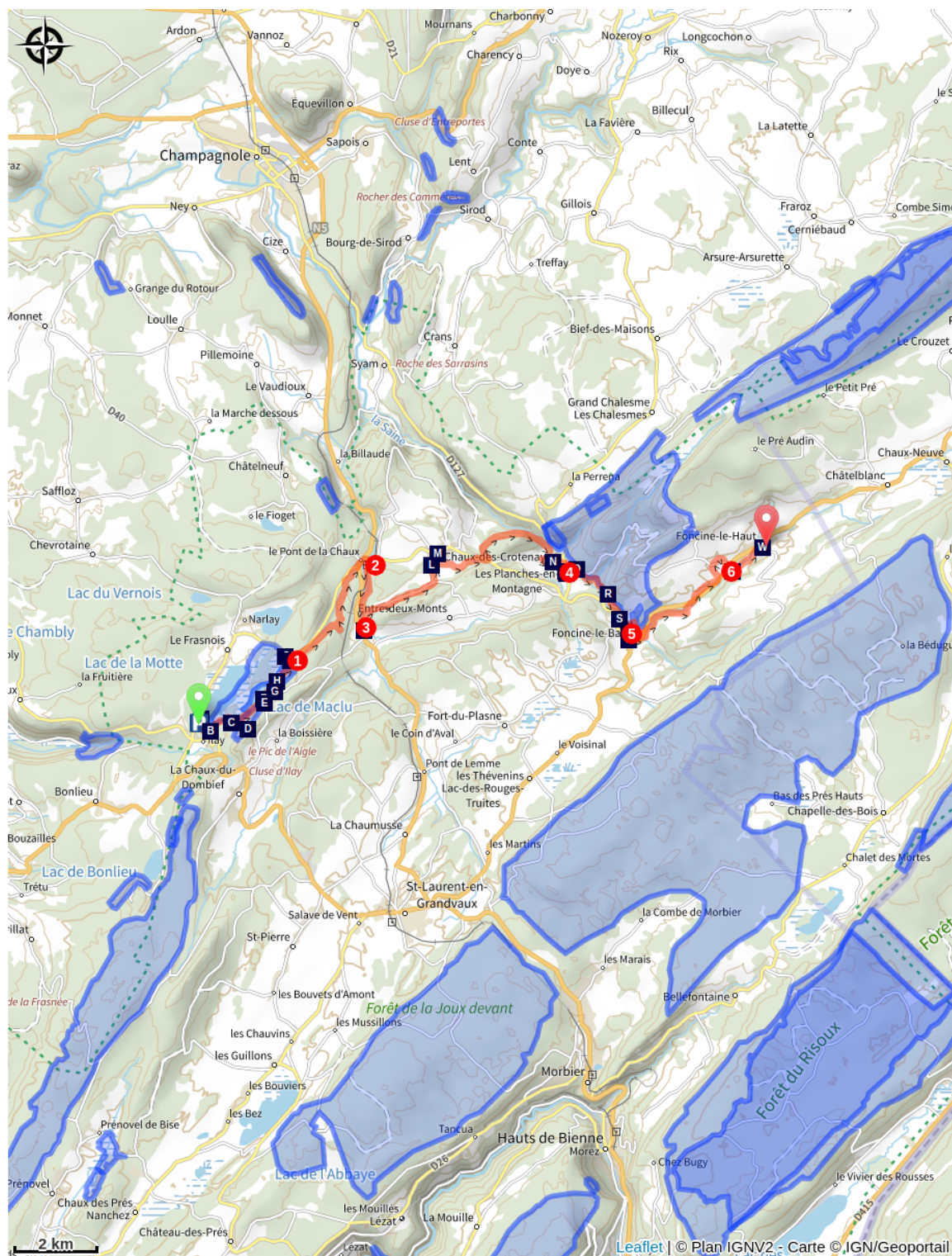
Profil altimétrique



De la D 75, longer l'extrémité sud du lac d'Ilay et rejoindre le chemin des lacs qui part à gauche jusqu'aux lacs du Maclu puis un parking proche de la D 75.

1. Suivre la D 75 à droite sur 200 m, puis prendre à droite jusqu'au Pont de la Chaux. Le chemin est pierreux, parfois boueux. Au Pont de la Chaux, parcourir 300 m sur la N 5 puis gagner la gare de Chaux-des-Crotenay après avoir traversé le pont sur la Lemme.
2. En contrehaut de la gare, s'engager sur une sente herbeuse devenant plus technique, parfois humide. Plus loin, poursuivre par un meilleur chemin jusqu'au pied des falaises de Morillon.
3. Prendre à gauche la direction de Chaux-des-Crotenay en longeant la forêt. En vue du village, emprunter une petite route jusqu'à l'église, puis 150 m plus loin, tourner à droite et parcourir un chemin jusqu'au carrefour de la D 16 avec la D 127. À gauche, un chemin forestier mène à Montliboz. Gagner ensuite le pont de la Langouette situé plus haut sur la route.
4. Aux Planches-en-Montagnes, près de l'église, bifurquer dans la rue du Lavoir menant à la voie du tram. Suivre celle-ci jusqu'au viaduc du bief de la Ruine et plus loin traverser le tunnel de Malvaux pour bientôt parvenir en vue de Foncine-le-Bas.
5. Bifurquer à gauche vers les Douanets. Franchir un pont et gagner la sortie du village. Traverser la D 437 et rejoindre la Chevry. Traverser à nouveau la D 437 et gravir un chemin raide au départ conduisant à Foncine-le-Haut (passages-VTT).
6. Près d'un garage automobile, traverser de nouveau la D 437, descendre vers la rivière et rejoindre le village par la rive gauche.

Sur votre route...



Les pelouses sèches (A)

Un site naturel géré (C)

Belvédère des Trois Lacs (E)

Belvédère des Quatre Lacs (G)

Les libellules (I)

L'île de la Motte (B)

Le Chamois, un alpiniste hors pair (D)

Lacs naturels, un héritage fragile (F)

La Vipère aspic (H)

Le bas marais (J)

Les falaises du Morillon (K)

Église et château de Chaux-des-Crotenay (L)

Mairie de Chaux-des-Crotenay (M)

Les gorges de la Langouette (N)

Toutes les informations pratiques



VTTAE

Ce parcours est accessible aux VTT à assistance électrique. Restez toutefois vigilant sur les sentiers, ne vous surestimez pas et restez prudent avec les autres usagers qui sont prioritaires sur vous.

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jetez aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zones Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abattage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Champagnole, rejoindre Ilay en voiture en empruntant la N5 en direction de Morez. À Pont-de-la-Chaux, prendre à droite la D75 pour rejoindre le Frasnois puis le hameau d'Ilay.

Parking conseillé

Parking du lac d'Ilay le long de la D75

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

APPB Forêt Du Paradis

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800137 - FORÊT DU PARADIS

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie des espèces concernées, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur la Forêt Du Paradis sur la commune de FONCINE-LE-BAS, FONCINE-LE-HAUT, LES CHALESMES, LES PLANCHES-EN-MONTAGNE;

Dans ce périmètre, est interdit :

- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel

Zone de tranquillité de la vie sauvage des 4 Lacs

Période de sensibilité : Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : **Parc naturel régional du Haut-Jura**

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Le périmètre de la zone de tranquillité est concerté (Parc, CEN, Communes, Syndicat de gestion du Lac d'Ilay), et non réglementaire. Pour la tranquillité de la faune et de la flore du secteur concerné, entre les lacs d'Ilay, du Grand Maclu et du Petit Maclu, il est demandé de ne pas pénétrer la zone de mi avril à mi septembre.

Elle inclut les interdictions valables sur l'ensemble des 4 Lacs (arrêtés municipaux et préfectoral) :

- Pas de camping/bivouac sauvages
- Pas de feu
- Pas de baignade
- Pas d'activité nautiques (paddle, bouée, kayak, etc.) ; seuls les pêcheurs ont le droit de naviguer
- Pas de nuisances sonores

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE DU MACLU

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte du Maclu sur la commune de La Chaux-du-Dombief et du Frasnois.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses part tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie (attention certains sites sont exclus : se référer à l'article 7 pour cette dernière activité)
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

APPB CORNICHES CALCAIRES - COTE POUTIN

Période de sensibilité : Février, Mars, Avril, Mai, Juin

Contact : LPO BFC - DT Franche-Comté

Mail : franche-comte@lpo.fr

Tel : 03 81 50 43 10

Site : www.bfc.lpo.fr

FR3800859 - Corniches calcaires du département du Jura

Espèces concernées : Faucon pèlerin, Hibou grand-duc, Tichodrome échelette, Harle bièvre, Grand Corbeau, Choucas des tours, Faucon crécerelle, Martinet à ventre blanc, Hirondelle des rochers et Hirondelle de fenêtre.

Afin de garantir l'équilibre biologique des milieux nécessaires à la reproduction, l'alimentation, le repos et la survie de l'espèce concernée, il est instauré un arrêté préfectoral de protection de biotope sur les falaises de la Côte Poutin sur la commune de Les Planches en Montagne.

Dans ce périmètre, est interdit pendant la période de reproduction (du 15/02 au 01/07) :

- Le survol à moins de 150 m des parois rocheuses par tout aéronef, y compris engins volant téléguidé
- La pratique de l'escalade, y compris la descente en rappel
- Les activités de canyoning et de spéléologie
- La pratique de toute activité bruyantes (motorisation, sonorisation)

Merci d'éviter le secteur pour permettre la reproduction des espèces.

Lieux de renseignement

Jura Tourisme & Attractivité

17 rue Rouget de Lisle, 39009 LONS-LE-SAUNIER

sejour@jura-tourism.com

Tel : 03 84 87 08 88

<https://www.jura-tourism.com/>



Sur votre route...



Les pelouses sèches (A)

À proximité des lacs, il n'y a pas que des zones humides! Lorsque la roche calcaire affleure, l'eau s'infiltrerait immédiatement, rendant la vie difficile pour les plantes. Le sol y est peu profond, sec et pauvre... ce sont les pelouses sèches. La végétation n'est, ni très haute, ni très dense. Les espèces associées à ces pelouses ont des stratégies particulières pour résister à ces conditions de vie difficiles : feuilles grasses, parasitisme, fort parfum... Le thym serpolet par exemple, en synthétisant des huiles essentielles, évite de «transpirer». Très reconnaissable à son odeur, ce thym sauvage est un excellent remède pour les voies respiratoires.

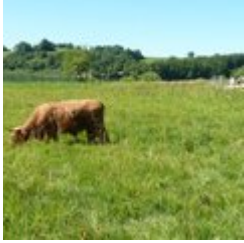
Crédit : C. Lapprand



L'île de la Motte (B)

Au beau milieu des rives du lac d'Ilay émerge une île, l'île de la Motte. Des fouilles archéologiques ont montré qu'elle abrita successivement trois établissements religieux. Une première église érigée autour de l'an mille semble avoir brûlé. Après avoir été reconstruite, elle fut complétée d'une avant-nef par une congrégation monastique qui finit par l'abandonner. De la troisième, on sait qu'elle fût délaissée au 15ème siècle. Un pont de bois rendait l'édifice accessible depuis la berge et là où les marais dominant aujourd'hui, s'étendaient vergers et pâturages.

Crédit : Gilles Prost - PNRHJ



Un site naturel géré (C)

Le conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté coordonne la gestion des zones humides du site des 4 lacs en partenariat avec les communes propriétaires, les agriculteurs locaux et le Parc, animateur du site Natura 2000 plus large. Ce site est riche d'espèces inféodées aux milieux ouverts qu'il est important de préserver. Autrefois utilisées par les agriculteurs, ces zones ont progressivement été abandonnées. C'est pourquoi les gestionnaires favorisent le maintien de ce type de milieux en réinstallant un pâturage extensif. Les vaches de race Highland Cattle sont capables de se déplacer dans un sol gorgé d'eau et elles y trouvent l'alimentation dont elles ont besoin. Le nombre de bêtes et les périodes de pâturage sont adaptés en fonction des espèces et des milieux présents. Une fiche site spécifique aux zones humides des 4 lacs est d'ailleurs disponible en ligne: <http://cen-franchemcomte.org/document.php?iddoc=63DyRcgMw7YQ42PG>

Crédit : S. Moncorge



Le Chamois, un alpiniste hors pair (D)

Alors que le Chamois est capable d'avalier 1000 mètres de dénivelé en $\frac{1}{4}$ d'heure, la majorité des marcheurs s'élèvent péniblement de 1000 mètres en 3 heures! Même un sportif averti aurait besoin d'une heure pour gravir un tel dénivelé ! C'est grâce à un cœur disproportionné qui assure un débit de sang conséquent, deux fois plus important que chez l'Homme, et, grâce à ses sabots qui se composent de deux onglons, qui peuvent s'écarter pour mieux adhérer aux rochers que le Chamois est un si bon grimpeur. Une cloison entre ses doigts, recouverte de poils, lui évite également de trop s'enfoncer dans la neige, un peu comme nos raquettes. La rencontre avec l'espèce, comme pour beaucoup d'autres, tient du hasard ou de la grande patience! Cependant une fois aperçu, ne bougez plus, il se laissera observer un bon moment.

Crédit : Léo Poudré - PNRHJ



Belvédère des Trois Lacs (E)

Les couleurs de «lagon» de ces lacs viennent de la formation d'une «beine de craie» sur leur pourtour. Les eaux peu profondes des rives se réchauffent plus rapidement. Phénomène chimique, l'eau «chaude» est moins capable de dissoudre le CO₂. Le phytoplancton, plus abondant, «consomme» le CO₂ dissout par la photosynthèse. L'acidité de l'eau diminue très légèrement. Ces deux facteurs cumulés, font que la calcite «précipite» pour former ces «bouesblanches», chargés de craie.

Crédit : OT Grandvaux



Lacs naturels, un héritage fragile (F)

Les eaux du Petit et du Grand Maclu alimentent le lac d'Ilay. Chacun occupe une cuvette peu profonde creusée par le travail des glaciers il y a environ 20000 ans. Ces lacs sont en grande partie ceinturés par des végétations d'une grande diversité appelés bas-marais, mégaphorbiaies ou encore tourbières. Quelques roselières s'y développent également. Les insectes s'y épanouissent grâce à la grande qualité du milieu et particulièrement les libellules qui rivalisent en couleurs. La Foulque macroule est l'oiseau locataire le plus fidèle de ces lacs. Peu discret il se remarque par ses cris d'alarme trompétée. Vous croiserez peut-être aussi le Grèbe huppé.

Crédit : B. Leroy



Belvédère des Quatre Lacs (G)

Le belvédère des 4 lacs offre une vue globale sur la vallée des lacs, relique de la dernière glaciation: Narlay, Ilay, le Petit et le Grand Maclu. Connaissez-vous la légende du lac de Narlay? Il recouvre, dit-on, l'emplacement d'un village englouti par les eaux. Un soir de Noël, en vain, une fée implora l'asile pour la nuit auprès de tous les habitants, mais seul le plus pauvre d'entre eux lui offrit un refuge. De colère, le lendemain, la fée noya le village entier, à l'exception de la demeure de son hôte située à l'extrémité du lac. Le nouveau village de Narlay se reconstitua autour de la maison épargnée, mais tous les ans à Noël, le coq du village englouti chante les douze coups de minuit.

Crédit : OT Grandvaux



La Vipère aspic (H)

Bien présente sur la zone de marais entre le petit et le grand Maclu, la vipère aspic, piètre nageuse, va rechercher les zones ensoleillées pour le bon fonctionnement de son métabolisme. Comme beaucoup de reptiles, elle est craintive et perçoit très bien les vibrations. Pour éviter de la déranger ou de la surprendre, et de vous faire mordre, tapez un peu des pieds et faites attention de ne pas l'écraser, elle se cachera bien avant que vous ne l'ayez aperçue! Tous les reptiles sont strictement protégés et sont indispensables aux équilibres écologiques. Laissez-les en paix et contournez-les simplement si vous les croisez.

Crédit : S. Moncorge



Les libellules (I)

Les milieux humides diversifiés permettent l'installation de nombreuses espèces d'insectes, et notamment de libellules. Plus de la moitié des espèces de France métropolitaine sont présentes sur les mares, lacs, ruisseaux et gouilles du site. La libellule à 4 tâches est facilement reconnaissable par sa tache bien distincte sur le nodus (partie du milieu) de chacune de ses quatre ailes. On peut observer cette grosse libellule à l'état adulte de mai à septembre. Son aile mesure jusqu'à 4 cm de long !

Crédit : C. Lapprand



Le bas marais (J)

Ce milieu de tourbière si particulier se laisse apercevoir le long du chemin qui rejoint le petit Maclu. Les quelques arbres et arbustes qui arrivent à pousser dans ces conditions difficiles (sol saturé en eau, manque d'oxygène...) sont les bouleaux, les saules et les bourdaines. Au printemps, les pompoms blancs des linaigrettes, plante typique de ce milieu, dépassent des herbes. Historiquement, le lac était plus grand. Peu à peu, la végétation aquatique s'est développée et les conditions d'humidité permanente n'ont pas permis à la matière végétale morte de se dégrader. En s'accumulant, toute cette matière a commencé à former ce qu'on appelle la tourbe. Ici, son épaisseur n'est pas très élevée mais elle atteint plus d'1,5 mètre sur la tourbière entre les lacs du Grand Maclu et d'Ilay.

Crédit : C. Lapprand



Les falaises du Morillon (K)

Dégagés par la Lemme, qui crée là une cluse, les falaises du Morillon présentent une succession de strates verticales où alternent des bancs de calcaires durs et des bancs de marnes plus sensibles à l'érosion. L'ensemble offre une leçon de géologie jurassienne : création de roches sédimentaires il y a environ 200 Millions d'années et leur plissement sous la poussée alpine, d'environ - 11 Millions d'années à - 3 Millions d'années.

Exposées comme une coupe géologique, ces couches sont très marquées et le site, aujourd'hui ouvert aux adeptes de l'escalade, est illustré d'un panneau d'interprétation détaillant la genèse de ce paysage.

Crédit : F. Jeanparis



Église et chateau de Chaux-des-Crotenay (L)

Plusieurs fois rénovée ou agrandie depuis le 12ème siècle, et édifiée sur le site d'une ancienne chapelle, l'église, classée monument historique en 1906, abrite de remarquables oeuvres d'art : tour eucharistique et statues.

Sur la colline qui domine la combe où se dresse l'édifice, un château médiéval du 12ème siècle, dit du champs des Mottes, fut détruit en 1691 sous les ordres de Louis XIV après qu'il se soit emparé de la Franche-Comté.

Crédit : F. Jeanparis



Mairie de Chaux-des-Crotenay (M)

Remarquable par son clocher, la mairie date de 1846. L'usage de la cloche, représentant la "voix" de la communauté, a aussi son pendant dans la vie civile. Le clocher républicain, sous la responsabilité du maire ou de l'instituteur, sonne l'appel des affouagistes, les conseils municipaux, les dangers d'un incendie...

Cependant les clochers républicains n'ont jamais réellement rivalisé avec ceux des églises, et ils étaient surtout présents lorsque l'église était trop éloignée du centre du village. (PNRHJ - Collection Patrimoine)

Crédit : F. Jeanparis



Les gorges de la Langouette (N)

Source de légendes et d'Histoire, les gorges de la Langouette sont riches de beauté et d'anecdotes à découvrir.

Crédit : F. Jeanparis